



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 29 mars et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 23 mars 2022, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 24
Représentés : 11
Absents : 12

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Carole FAUVETTE, Mme Fabienne GIMARET, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, Mme Marianne MORSLI, Mme Christelle PAGET, Mme Magalie PEZZOTTA, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN

Étaient absents excusés : M. Jean-Pierre CHAMPION (pouvoir donné à M. Franck CALAS), Mme Corinne DUDU (pouvoir à Mme Carole FAUVETTE), M. Gaëtan FAUVAIN (pouvoir donné à Mme Christelle PAGET), M. Paul FERRÉ (pouvoir donné à Mme Anne TURREL), Mme Catherine GUTIERREZ (pouvoir à Mme Magalie PEZZOTTA), M. Jean-Michel LUX (pouvoir à M. Jean-Claude DESCHIZEAUX), Mélanie MONCHAUX, Mme Sabrina MOUCHETTE (pouvoir à Mme Nathalie BISIGNANO), M. Benoît PEIGNÉ (pouvoir à M. Renaud DUMAY), M. Philippe PROST (pouvoir à M. Denis SAUJOT), M. Alain REIGNIER (pouvoir à Mme Isabelle HELIN), M. Dominique VIOT (pouvoir à Mme Marianne MORSLI)

Secrétaire de séance : Mme Carole FAUVETTE

N°2022/29/03/01 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire		208 886,88				208 886,88
Opérations réalisées sur l'exercice	1 994 665,96	2 516 806,84	7 087 935,28	7 828 661,91	9 082 601,24	10 345 468,75
Résultats de l'exercice		522 140,88		740 726,63		1 262 867,51
Résultats reportés N-1	113 703,14			4 846 291,72	113 703,14	4 846 291,72
Résultats de clôture N		408 437,74		5 587 018,35		5 995 456,09
Restes à réaliser	900 858,34	1 785 571,00			900 858,34	1 785 571,00

TOTAUX CUMULES	3 009 227,44	4 302 377,84	7 087 935,28	12 674 953,63	10 097 162,72	16 977 331,47
RESULTATS DEFINITIFS		1 293 150,40		5 587 018,35		6 880 168,75

2- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **principal** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/02 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1 – **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	1 790 689,79	1 490 694,65	1 249 700,60	1 843 176,35	3 040 390,39	3 333 871,00
Résultats de l'exercice	299 995,14			593 475,75		293 480,61
Résultats reportés N-1		1 536 969,61		2 440 843,49		3 977 813,10
Résultats de clôture N		1 236 974,47		3 034 319,24		4 271 293,71
Restes à réaliser	1 218 824,31	971 402,00			1 218 824,31	971 402,00
TOTAUX CUMULES	3 009 514,10	3 999 066,26	1 249 700,60	4 284 019,84	4 259 214,70	8 283 086,10
RESULTATS DEFINITIFS		989 552,16		3 034 319,24		4 023 871,40

2- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **assainissement collectif** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/03 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 – **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	4 119,00	4 119,00	45 274,94	45 927,30	49 393,94	50 046,30

Résultats de l'exercice		0,00		652,36		652,36
Résultats reportés N-1		0,41		31 591,36		31 591,77
Résultats de clôture N		0,41		32 243,72		32 244,13
Restes à réaliser	0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	4 119,00	4 119,41	45 274,94	77 518,66	49 393,94	81 638,07
RESULTATS DEFINITIFS		0,41		32 243,72		32 244,13

2- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **assainissement non collectif** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/04 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET OFFICE DE TOURISME

1 – **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	2 832,54	57 589,74	99 391,65	92 235,42	102 224,19	149 825,16
Résultats de l'exercice		54 757,20	7 156,23			47 600,97
Résultats reportés N-1	12 507,93			23 380,73		10 872,80
Résultats de clôture N		42 249,27		16 224,50		58 473,77
Restes à réaliser	8 537,43	26 294,00			8 537,43	26 294,00
TOTAUX CUMULES	23 877,90	83 883,74	99 391,65	115 616,15	123 269,55	199 499,89
RESULTATS DEFINITIFS		60 005,84		16 224,50		76 230,34

2- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **Office de Tourisme** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/05 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET GITE DE GROUPE

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	52 164,52	31 675,62	165 438,28	156 341,62	217 602,80	188 017,24
Résultats de l'exercice	20 488,90		9 096,66		29 585,56	
Résultats reportés N-1		34 242,99		31 669,30		65 912,29
Résultats de clôture N		13 754,09		22 572,64		36 326,73
Restes à réaliser	504,53	0,00			504,53	0,00
TOTAUX CUMULES	52 669,05	65 918,61	165 438,28	188 010,92	218 107,33	253 929,53
RESULTATS DEFINITIFS		13 249,56		22 572,64		35 822,20

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **Gîte de Groupe** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/06 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ACTIVAL TRANCHE 2007

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	0,00	12 362,27	18 943,69	0,24	18 943,69	12 362,51
Résultats de l'exercice	0,00	12 362,27	18 943,45		6 581,18	
Résultats reportés N-1	47 475,34			355 453,22	47 475,34	355 453,22
Résultats de clôture N	35 113,07			336 509,77		301 396,70
Restes à réaliser						

TOTAUX CUMULES	47 475,34	12 362,27	18 943,69	355 453,46	66 419,03	367 815,73
RESULTATS DEFINITIFS	35 113,07			336 509,77		301 396,70

2- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **ACTIVAL Tranche 2007** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/07 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET VISIONIS 4

1 – **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	120 726,50	80 398,44	120 994,64	120 726,50	241 721,14	201 124,94
Résultats de l'exercice	40 328,06		268,14		40 596,20	
Résultats reportés N-1	80 398,44			126 600,28	80 398,44	126 600,28
Résultats de clôture N	120 726,50			126 332,14		5 605,64
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	201 124,94	80 398,44	120 994,64	247 326,78	322 119,58	327 725,22
RESULTATS DEFINITIFS	120 726,50			126 332,14		5 605,64

2- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **Visionis 4** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/08 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET VISIONIS 5

1 – **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	928 626,48	1 264 398,20	1 290 536,44	1 413 096,06	2 219 162,92	2 677 494,26

Résultats de l'exercice		335 771,72		122 559,62		458 331,34
Résultats reportés N-1	1 264 398,20			285 897,28	1 264 398,20	285 897,28
Résultats de clôture N	928 626,48			408 456,90	520 169,58	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	2 193 024,68	1 264 398,20	1 290 536,44	1 698 993,34	3 483 561,12	2 963 391,54
RESULTATS DEFINITIFS	928 626,48			408 456,90	520 169,58	

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **Visionis 5** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/09 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET VISIONIS 6

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	477 764,99	408 379,20	477 815,64	701 904,89	955 580,63	1 110 284,09
Résultats de l'exercice	69 385,79			224 089,25		154 703,46
Résultats reportés N-1	408 379,20			165 352,17	408 379,20	165 352,17
Résultats de clôture N	477 764,99			389 441,42	243 027,03	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	886 144,19	408 379,20	477 815,64	867 257,06	1 363 959,83	1 275 636,26
RESULTATS DEFINITIFS	477 764,99			389 441,42	88 323,57	

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **Visionis 6** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/10 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ATELIER RELAIS DPI

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire		20 040,35				20 040,35
Opérations réalisées sur l'exercice	168 192,40	165 952,08	200 424,38	223 743,02	368 616,78	389 695,10
Résultats de l'exercice	2 240,32			23 318,64		21 078,32
Résultats reportés N-1	61 694,70				61 694,70	
Résultats de clôture N	63 935,02			23 318,64	40 616,38	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	229 887,10	165 952,08	200 424,38	223 743,02	430 311,48	389 695,10
RESULTATS DEFINITIFS	63 935,02			23 318,64	40 616,38	

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **ATR DPI** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/11 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ATELIER RELAIS MENUISERIE

1 – DONNE ACTE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						0,00
Opérations réalisées sur l'exercice	47 043,88	48 606,73	66 480,12	70 215,64	113 524,00	118 822,37
Résultats de l'exercice		1 562,85		3 735,52		5 298,37
Résultats reportés N-1		4 816,89		827,66		5 644,55
Résultats de clôture N		6 379,74		4 563,18		10 942,92
Restes à réaliser						

TOTAUX CUMULES	47 043,88	53 423,62	66 480,12	71 043,30	113 524,00	124 466,92
RESULTATS DEFINITIFS		6 379,74		4 563,18		10 942,92

2- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **ATR Menuiserie** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/12 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2020

1 – **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	104 583,83	109 503,14	113 963,83	127 584,67	218 547,66	237 087,81
Résultats de l'exercice		4 919,31		13 620,84		18 540,15
Résultats reportés N-1	109 503,14					
Résultats de clôture N	104 583,83			13 620,84	104 583,83	13 620,84
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	214 086,97	109 503,14	113 963,83	127 584,67	328 050,80	237 087,81
RESULTATS DEFINITIFS	104 583,83			13 620,84	90 962,99	

2- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **Parc Actival Tranche 2020** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/13 – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021

1 – **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Affectation du résultat N-1 pour mémoire						
Opérations réalisées sur l'exercice	103 813,73	0,00	103 813,73	103 813,73	207 627,46	103 813,73

Résultats de l'exercice	103 813,73			0,00		0,00
Résultats reportés N-1	0,00				0,00	0,00
Résultats de clôture N	103 813,73			0,00	103 813,73	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	103 813,73	0,00	103 813,73	103 813,73	207 627,46	103 813,73
RESULTATS DEFINITIFS	103 813,73			0,00	103 813,73	

2- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs du **compte administratif 2021** du budget **Visionis 5 Tranche 2021** tels que résumés ci-dessus.

N°2022/03/29/14 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021 DU RECEVEUR

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

N°2022/29/03/15 - BUDGET PRINCIPAL 2022 – REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (R) – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :
⇒ + **408 437.74 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de l'excédent de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **5 587 018.35 euros**

N°2022/03/29/16 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022 - REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (R) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ + **1 236 974.47 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **3 034 319.24 euros**

N°2022/03/29/17 - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2022 - REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (R) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ + **0.41 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **32 243.72 euros**

N°2022/03/29/18 - BUDGET OFFICE DE TOURISME 2022 - REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (R) – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :
⇒ + **42 249.27 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **16 224.50 euros**

N°2022/03/29/19 - BUDGET GITE DE GROUPE 2022 - REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (R) –Résultat d'investissement reporté :
⇒ + **13 754.09 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **22 572.64 euros**

N°2022/03/29/20 - BUDGET « ACTIVAL TRANCHE 2007 » 2022 - REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) –Résultat d'investissement reporté :
⇒ - **35 113.07 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **336 509.77 euros**

N°2022/03/29/21 - BUDGET VISIONIS 4 – EXERCICE 2022 - REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) –Résultat d'investissement reporté :
⇒ - **120 726.50 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **126 332.14 euros**

N°2022/03/29/22 - BUDGET VISIONIS 5 – EXERCICE 2022 – REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) –Résultat d'investissement reporté :
⇒ - **928 626.48 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **408 456.90 euros**

N°2022/03/29/23- BUDGET VISIONIS 6 – EXERCICE 2022 - REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ - **477 764.99 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) – Résultat d'investissement reporté :
⇒ + **389 441.42 euros**

N°2022/03/29/24 - BUDGET ATELIER RELAIS DPI 2022 - AFFECTATION DES RESULTATS 2021

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) –Résultat d'investissement reporté :
⇒ - **63 935.02 euros**

- Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 (R) pour le besoin de financement de la section d'investissement :
⇒ + **23 318.64 euros**

N°2022/03/29/25 BUDGET ATELIER RELAIS MENUISERIE 2022 – REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (R) –Résultat d'investissement reporté :
⇒ + **6 379.74 euros**

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) –Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **4 563.18 euros**

N°2022/03/29/26- BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2020 – EXERCICE 2022 - REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) –Résultat d'investissement reporté :
⇒ - **104 583.83 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Report du solde de fonctionnement au compte 002 (R) –Résultat de fonctionnement reporté :
⇒ + **13 620.84 euros**

N°2022/03/29/27 - BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021 – EXERCICE 2022 - REPORT DES RESULTATS 2021

CONSTATE les reports de résultats comme suit :

DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Report du solde d'investissement au compte 001 (D) –Résultat d'investissement reporté :
⇒ - **103 813.73 euros**

DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Néant

N°2022/03/29/28– FIXATION DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

FIXE les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 sans modification par rapport aux taux votés en 2021, soit :

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : **20.40 %**,
- Taxe foncière (bâti) : **0.00 %**,
- Taxe foncière (non bâti) : **1.83 %**,

RAPPELLE que le taux de taxe d'habitation qui a été voté en 2019 et qui s'appliquera en 2022 est le suivant :
- Taxe d'habitation : **6.40 %**,

N°2022/03/29/29 – FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

DECIDE d'arrêter le produit de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) au montant de 122 000 € pour l'année 2022.

CHARGE M. le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et aux services fiscaux.

N°2022/03/29/30 – CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET OUVERTURE DES CREDITS DE PAIEMENT « AMENAGEMENTS VELOROUTE VOIE BLEUE »

DECIDE de créer une autorisation de programme/crédits de paiements (AP/CP) pour les aménagements de la Véloroute Voie Bleue.

DECIDE d'inscrire les crédits de paiements tels que détaillés ci-dessous pour chaque année budgétaire concernée :

Programme	AP proposée	CP 2022	CP 2023	CP 2024
Aménagements Véloroute Voie Bleue (op n° 55)	3 539 034	1 074 397	1 760 455	704 182

AUTORISE Monsieur le Président à engager les dépenses de l'opération précitée à hauteur de l'autorisation de programme et à mandater les dépenses afférentes selon les crédits de paiement fixés annuellement.

N°2022/03/29/31 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget PRINCIPAL de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **13 499 426.00 euros**

INVESTISSEMENT : **7 638 486.00 euros**

N°2022/03/29/32 – VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **4 906 863.00 euros**

INVESTISSEMENT : **6 790 377.00 euros**

N°2022/03/29/33 – VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **93 823.00 euros**

INVESTISSEMENT : **4 119.00 euros**

N°2022/03/29/34 – VOTE DU BUDGET OFFICE DE TOURISME – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget OFFICE DE TOURISME de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **130 820.00 euros**

INVESTISSEMENT : **72 142.00 euros**

N°2022/03/29/35 – VOTE DU BUDGET GITE DE GROUPE – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget GITE DE GROUPE de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **181 239.00 euros**

INVESTISSEMENT : **55 795.00 euros**

N°2022/03/29/36 – VOTE DU BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2007 – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget PARC ACTIVAL Tranche 2007 de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **26 853.69 euros en dépenses**
363 353.46 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **61 956.76 euros**

N°2022/03/29/37 – VOTE DU BUDGET VISIONIS 4 – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget VISIONIS 4 de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **187 237.00 euros en dépenses**
491 429.00 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **307 653.00 euros**

N°2022/03/29/38 – VOTE DU BUDGET VISIONIS 5 – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget VISIONIS 5 de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **965 111.00 euros en dépenses**
1 494 411.00 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **1 649 888.46 euros**

N°2022/03/29/39 – VOTE DU BUDGET VISIONIS 6 – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget VISIONIS 6 de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **555 090.00 euros en dépenses**
965 510.00 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **1 032 779.98 euros**

N°2022/03/29/40 – VOTE DU BUDGET ATELIER RELAIS DPI – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget ATELIER RELAIS DPI de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **266 876.00 euros**

INVESTISSEMENT : **236 613.00 euros**

N°2022/03/29/41 – VOTE DU BUDGET ATELIER RELAIS MENUISERIE – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget ATELIER RELAIS MENUISERIE de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **75 621.00 euros**

INVESTISSEMENT : **51 308.00 euros en dépenses**
54 987.00 euros en recettes

N°2022/03/29/42 – VOTE DU BUDGET PARC ACTIVAL TRANCHE 2020 – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget PARC ACTIVAL Tranche 2020 de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **520 555.00 euros en dépenses**
643 866.00 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **619 128.66 euros**

N°2022/03/29/43 – VOTE DU BUDGET VISIONIS 5 TRANCHE 2021 – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget VISIONIS 5 Tranche 2021 de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **393 824.00 euros en dépenses**
475 765.00 euros en recettes

INVESTISSEMENT : **496 127.46 euros**

N°2022/03/29/44 – VOTE DU BUDGET VISIONIS 7 – EXERCICE 2022

APPROUVE le Budget VISIONIS 7 de l'exercice 2022.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

FONCTIONNEMENT : **125 723.00 euros**

INVESTISSEMENT : **125 213.00 euros**

N°2022/03/29/45 – CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

DECIDE de constituer une provision pour risques et charges pour un montant de 45 000 euros.

DIT que les crédits sont prévus au Budget Principal – exercice 2022 - l'article 6815 « Dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement »

N°2022/03/29/46 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION ANIMATION JEUNESSE ET CULTURE (AJC) ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

AUTORISE la signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Animation Jeunesse et Culture (AJC), pour l'année 2022,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de **60 500 euros** à l'association Animation Jeunesse et Culture (AJC) qui gère le Centre social l'Embarcadère de Thoisse.

PRECISE que les crédits budgétaires sont prévus au budget primitif 2022.

N°2022/03/29/47 – AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE D'AMÉNAGEMENT DE LA VELOROUTE V50 DITE « VOIE BLEUE » SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

AUTORISE le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec les entreprises et pour le taux de rémunération et forfait provisoire de rémunération ci-après précisés :

GRUPEMENT ATTRIBUTAIRE	Taux de rémunération	Forfait Provisoire de rémunération H.T
DCI ENVIRONNEMENT (MANDATAIRE) 21121 FONTAINE-LES-DIJON	3,50 %	100 345,00 €
CAPLA Architecture SARL 21000 DIJON		

PRECISE que le marché prend effet à compter de sa notification pour une durée ferme jusqu'au 31 mars 2024. Il peut être renouvelé 3 fois 1 an par décision expresse intervenant avant le 1^{er} mars et se terminera donc au plus tard le 31 mars 2027.

N°2022/03/29/48 – AUTORISATION DE SIGNER L'ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT, DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT (LOTS N°1 ET N°2) – MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX (PROCEDURE ADAPTEE)

AUTORISE le Président à signer un accord-cadre à bons de commande, avec montant maximum, ainsi que l'ensemble des bons de commandes se rapportant à cet accord-cadre, relatif à des travaux courants d'assainissement de réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, hors opérations spécifiques, pour les 2 lots suivants :

LOT	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT DE L'OFFRE « après négo »
01	Travaux en tranchée	n°1 : SCTP – 71603 PARAY-LE-MONIAL (avec sous-traitants Alpes Bourgogne Environnement et MARECHAL)	A titre indicatif, montant du DQE-Simulation : 796 616,20 € HT
		n°2 : SOGEA - 69804 SAINT-PRIEST	A titre indicatif, montant du DQE-Simulation : 884 307,80 € HT
		n°3 : CHOLTON – 01090 GENOUILLEUX	A titre indicatif, montant du DQE-Simulation : 899 810,75 € HT
02	Travaux de réhabilitation sans tranchée	POLEN - 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY (avec sous-traitant SOMECH)	A titre indicatif, montant du DQE-Simulation : 339 126,47 € HT

Le montant total des bons de commande ne pourra en aucun cas dépasser le montant maximum :

- ➔ Pour le lot n°1 de 4 581 999 € HT sur 4 ans (durée maximale de l'accord-cadre)
- ➔ Pour le lot n°2 de 800 000 € HT sur 4 ans (durée maximale de l'accord-cadre)

Ainsi, le montant total des lots sur la durée maximale de l'accord-cadre ne pourra en aucun cas dépasser le montant maximum de 5 381 999 € HT sur la durée maximale de 4 ans.

PRECISE que l'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'1 an (à compter de sa notification), reconductible tacitement 3 fois 1 an, sauf décision expresse de mettre fin au marché intervenant avant le 1^{er} janvier, soit une durée maximale de 4 ans (jusqu'en avril 2026 environ).

N°2022/03/29/49 – AUTORISATION DE SIGNER L'ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT POUR LA RÉALISATION D'UN CHEMINEMENT MODÈS DOUX – MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX (PROCEDURE ADAPTEE)

AUTORISE le Président à signer un accord-cadre mixte, avec montant maximum, ainsi que l'ensemble des bons de commandes et marchés subséquents se rapportant à cet accord-cadre, relatif à des travaux d'aménagement pour la réalisation d'un cheminement modes doux, avec :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT DE L'OFFRE « après négo »
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST 01700 MIRIBEL	A titre indicatif, montant du DQE-Simulation (opération RD88-RD933) : 287 524,20 € HT

Le montant total de tous les bons de commande et des marchés subséquents ne pourra en aucun cas dépasser le montant maximum de 800 000 € HT sur la durée maximale de l'accord-cadre.

PRECISE que l'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'1 an, à compter de sa notification, reconductible tacitement 2 fois, sauf décision expresse de mettre fin au marché intervenant avant le 1^{er} janvier, soit une durée maximale de 3 ans (jusqu'en avril 2025).

N°2022/03/29/50 – APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMMUNAUTAIRE DES FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT

APPROUVE le nouveau règlement d'attribution du fonds de concours d'investissement et ses deux annexes :
-un état récapitulatif des dépenses en HT validé par le Trésor Public (modèle fourni par la CCVSCentre, en annexe 1),
-une attestation relative aux autres subventions sollicitées (modèle fourni par la CCVSCentre en annexe 2).

PRECISE que celui-ci entre en vigueur à compter de l'année 2022.

PRECISE que ce nouveau règlement abroge les règlements modifiés du fonds de concours d'investissement touristique approuvé par délibération du 22 octobre 2019 et du fonds de concours d'investissement relatifs à l'aménagement de voirie ou autres projets communaux hors projets touristiques approuvé par délibération du 24 novembre 2020.

N°2022/03/29/51 – APPROBATION D'UN AVENANT AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) ET SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE 2022 RELATIVE AU CRTE

APPROUVE l'avenant n°1 au CRTE et ses 3 annexes : l'ensemble des 95 fiches actions et fiches projets (201 pages en annexe2), la maquette financière et le tableau de suivi et d'évaluation,

APPROUVE la convention financière annuelle 2022 relative au CRTE et ses 2 annexes : l'ensemble des 65 fiches actions (140 pages en annexe 1) et la maquette financière 2022,

AUTORISE Monsieur le Président à signer lesdits avenant et convention avec Madame la Préfète de l'Ain et tous documents y afférent.

N°2022/03/29/52 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2022/13 – Convention de stage de formation avec le lycée des métiers Marcelle Pardé

Considérant le souhait d'accueil d'une stagiaire au sein du Service Petite Enfance à Visiocrèche – 01090 MONTCEAUX,
Vu la proposition de convention du lycée des métiers Marcelle Pardé – 47 avenue Alsace Lorraine – 01000 BOURG EN BRESSE,

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer une convention de stage de formation pour l'accueil d'une stagiaire en classe de baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne avec le lycée des métiers Marcelle Pardé au sein du Pôle Petite Enfance à Visiocrèche.

Article 2 :

La période de formation n'est soumise à aucune gratification et se déroulera du 30 mai au 30 juin 2022.

N°2022/14 – Avenant n°1 à l'Accord-Cadre mixte relatif à réalisation d'une étude de schéma de gestion des eaux pluviales du parc Actival à Saint-Didier-sur-Chalaronne - PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Vu la Décision n°2020/10 du 11/03/2020, relative à l'Accord-Cadre mixte pour la réalisation d'une étude de schéma de gestion des eaux pluviales du parc Actival à Saint-Didier-sur-Chalaronne qui a été notifié au cabinet d'études MARC MERLIN le 23/03/2020,

Vu les crédits inscrits au budget,

Article 1^{er} :

Un avenant est passé entre la Communauté de Communes Val de Saône Centre et la société SAS Cabinet d'études MARC MERLIN – TECHNOPARK 2 – Bâtiment D – 25, rue Saint Jean de Dieu - 69007 LYON, pour l'Accord-Cadre mixte relatif à la réalisation d'une étude de schéma de gestion des eaux pluviales du parc Actival à Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Article 2 :

L'accord-cadre est prolongé d'une durée de deux ans à compter du 23 mars 2022 soit jusqu'au 23 mars 2024.

La prolongation de l'accord-cadre n'entraîne aucune incidence financière sur la rémunération du titulaire de l'accord-cadre.

N°2022/15 – Convention pour la mise en place du dispositif Chambre d'Hôtes Référence entre Ain Tourisme & l'Office de Tourisme Val de Saône Centre

Considérant la volonté d'accompagner les hébergeurs du territoire dans leur souhait de qualification de leurs chambres d'hôtes,

Vu l'avis favorable de la commission tourisme du 15 mars 2022,

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer une convention de partenariat avec Ain Tourisme pour la mise en place du dispositif Chambre d'Hôtes Référence.

Article 2 :

Ladite convention est signée pour une durée d'un an et est tacitement reconductible.

N°2022/16 – Convention pour la mise en place d'un dépôt-vente entre l'association Les Amis du Vieux Thoissey & l'Office de Tourisme Val de Saône Centre

Vu la proposition de l'association Les Amis du vieux Thoissey, 15 rue des jardins, 01140 Thoissey,

Considérant la volonté de mettre en place un partenariat avec l'Office de tourisme Val de Saône Centre pour le dépôt-vente d'ouvrages et de cartes postales,

Vu l'avis favorable de la commission tourisme du 14 février 2022,

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer une convention de partenariat avec l'association Les Amis du vieux Thoissey pour faire assurer par l'office de tourisme un dépôt-vente d'ouvrages et de cartes postales sur la période 2022-2026.

Article 2 :

Les ventes seront réalisées par l'Office de tourisme Val de Saône Centre sans commission de sa part

N°2022/17 – Convention de partenariat pour la location de courts de tennis via l'Office de Tourisme Val de Saône Centre

Vu la proposition de l'association Entente Tennis Club Val de Saône Chalaronne, rue en corran, 01140 St-Didier-sur-Chalaronne,

Considérant la volonté de mettre en place un partenariat avec l'Office de tourisme Val de Saône Centre pour la location de courts de tennis,

Vu l'avis favorable de la commission tourisme du 14 février 2022,

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer une convention de partenariat avec l'association Entente Tennis Club Val de Saône Chalaronne pour faire assurer par l'office de tourisme la location de courts de tennis sur la période 2022-2026.

Article 2 :

Les locations seront réalisées par l'Office de tourisme Val de Saône Centre sans commission de sa part.

N°2022/18 – Convention pour la mise en place d'un dépôt-vente entre Monsieur Gonin & l'Office de Tourisme Val de Saône Centre

Vu la proposition de Monsieur Jean-Luc Gonin, 122 rue du moulin, 01140 St-Didier s/Chalaronne,

Considérant la volonté de mettre en place un partenariat avec l'Office de tourisme Val de Saône Centre pour le dépôt-vente de cartes postales,

Vu l'avis favorable de la commission tourisme du 14 février 2022,

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer une convention de partenariat avec Monsieur Jean-Luc Gonin pour faire assurer par l'office de tourisme un dépôt-vente de cartes postales sur la période 2022-2026.

Article 2 :

Les ventes seront réalisées par l'Office de tourisme Val de Saône Centre avec une commission de 1€ par carte vendue.

N°2022/19 – Convention pour la mise en place d'un dépôt-vente entre la mairie de Thoissey & l'Office de Tourisme Val de Saône Centre

Vu la proposition de la mairie de Thoissey, 8 rue de l'hôtel de ville, 01140 Thoissey,

Considérant la volonté de mettre en place un partenariat avec l'Office de tourisme Val de Saône Centre pour le dépôt-vente d'ouvrages littéraires,

Vu l'avis favorable de la commission tourisme du 14 février 2022,

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer une convention de partenariat avec la mairie de Thoissey pour faire assurer par l'office de tourisme un dépôt-vente d'ouvrages littéraires sur la période 2022-2026.

Article 2 :

Les ventes seront réalisées par l'Office de tourisme Val de Saône Centre sans commission de sa part.

N°2022/20 – Convention pour la mise en place d'un dépôt-vente entre la mairie de Montceaux & l'Office de Tourisme Val de Saône Centre

Vu la proposition de la mairie de Montceaux, 124 route de Belleville, 01090 Montceaux,

Considérant la volonté de mettre en place un partenariat avec l'Office de tourisme Val de Saône Centre pour le dépôt-vente d'ouvrages littéraires,

Vu l'avis favorable de la commission tourisme du 14 février 2022,

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer une convention de partenariat avec la mairie de Montceaux pour faire assurer par l'office de tourisme un dépôt-vente d'ouvrages littéraires sur la période 2022-2026.

Article 2 :

Les ventes seront réalisées par l'Office de tourisme Val de Saône Centre sans commission de sa part.

N°2022/21 – Convention de stage de formation avec la Maison Familiale Rurale de Charentay en Beaujolais

Considérant le souhait d'accueil d'une stagiaire au sein de la micro-crèche Ma Petite Maison – 01140 ST ETIENNE SUR CHALARONNE,

Vu la proposition de convention de la Maison Familiale Rurale – 1910 rue de Sermezy – 69220 CHARENTAY EN BEAUJOLAIS,

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer une convention de stage de formation pour l'accueil d'une stagiaire en classe de 3^{ème} EA avec la Maison Familiale Rurale de Charentay en Beaujolais au sein de la micro-crèche à St Etienne sur Chalaronne.

Article 2 :

La période de formation n'est soumise à aucune gratification et se déroulera en discontinu du 11 avril au 10 juin 2022 :

- du 11/04 au 15/04 : 4 jours,
- du 25/04 au 06/05 : 10 jours,
- du 16/05 au 20/05 : 5 jours,
- du 30/05 au 10/06 : 9 jours

N°2022/22 – Mission d'accompagnement pour l'élaboration d'un pacte financier et fiscal - MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Considérant la proposition n°2021-RAA-106 du 15 février 2021 de la société KPMG Secteur Public Local - 51 Rue de Saint Cyr - CS 60409 - 69338 LYON CEDEX 09,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 11 février 2022,

Article 1^{er} :

Un marché public de prestations intellectuelles est passé entre la Communauté de Communes Val de Saône Centre et la société KPMG Secteur Public Local - 51 Rue de Saint Cyr - CS 60409 - 69338 LYON CEDEX 09, pour une mission d'accompagnement relative à l'élaboration d'un pacte financier et fiscal.

Article 2 :

La mission comprend les deux phases suivantes : diagnostic financier et fiscal et élaboration du pacte financier et fiscal.

La mission forfaitaire est estimée à 14 jours comprenant 3 déplacements pour un montant de 12 810 euros HT, soit 15 372 euros TTC.

N°2022/23 – Fixation des tarifs des Gîtes de la Calonne à compter du 28 mars 2022

Vu la délibération n° 2018/12/18/03 en date du 18 décembre 2018 fixant les tarifs des Gîtes de la Calonne à compter du 1^{er} janvier 2019, Vu la délibération 2021/01/26/03 du conseil communautaire du 26 janvier 2021 donnant délégation au Président pour fixer les tarifs des Gîtes de la Calonne, sur proposition de la Commission Tourisme,

Vu la décision n°2021/70 du 19 octobre 2021 fixant les tarifs des Gîtes de la Calonne à compter du 25 octobre 2021,

Considérant le besoin de faire évoluer les tarifs existants de la structure en créant un forfait 3 nuits/3 jours,

Sur proposition de la commission tourisme du 15 mars 2022,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 21 mars 2022,

Article 1^{er} :

Il est décidé de fixer les tarifs suivants pour les réservations enregistrées à compter du 28 mars 2022 :

LOCATION DES GITES	Gîte 2 pers Le Moulin 1 Le Moulin 2 Le Lavoir	Gîte 4 pers Le Moulin 3	Gîte 6 pers Le Ruisseau 2 Le Ruisseau 3 Le Ruisseau 4 Le Ruisseau 5	Gîte 8 pers Le Ruisseau 1
Du lundi au jeudi de mai à septembre et entre le 20 et le 31 décembre :				
Tarif 1 nuit HT	60 € HT	70 € HT	80 € HT	105 € HT
Tarif 1 nuit TTC (tva 10%)	66 € TTC	77 € TTC	88 € TTC	115.50 € TTC
Du lundi au jeudi d'octobre à avril (excepté entre le 20 et le 31 décembre) :				
Tarif 1 nuit HT	50.00 € HT	60 € HT	70 € HT	90 € HT
Tarif 1 nuit TTC (tva 10%)	55.00 € TTC	66 € TTC	77 € TTC	99 € TTC
Du vendredi au dimanche - Jours fériés - Veilles de jour férié :				
Tarif 1 nuit HT	70 € HT	90 € HT	100 € HT	130 € HT
Tarif 1 nuit TTC (tva 10%)	77 € TTC	99 € TTC	110 € TTC	143 € TTC

→ Une location minimum de 2 nuits est instaurée et exigée :

- pour tous les week-ends entre le 1^{er} mai et le 30 septembre et entre le 20 et le 31 décembre (du vendredi au dimanche inclus)
- tous les jours fériés et veilles de jour férié de l'année (veille ou lendemain au choix du locataire)

Cette obligation est levée 10 jours avant la date de location afin de pouvoir accepter des demandes « de dernière minute »

→ À partir de 5 nuits par gîte (soit consécutives soit non consécutives par cycle de 15 jours) :

10% de remise sur le prix HT de la location

→ À partir de 20 nuits par gîte (soit consécutives soit non consécutives par cycle de 30 jours - non applicable sur les périodes de mai à septembre et entre le 20 et le 31 décembre) :

15% de remise sur le prix HT de la location

AUTRES PRESTATIONS	Tarif HT	Taux TVA appliqué	Tarif TTC
Location de la salle « La Confluence » + cuisine par jour	250.00 €	20 %	300 €

Location de la salle « La Confluence » + cuisine dès la 2 ^{ème} journée de location par jour	150.00 €	20%	180 €
Location de la salle « La Confluence » + cuisine par demi-journée, pour les entreprises, en semaine uniquement	150.00 €	20%	180 €
Forfait 3 nuits / 3 jours Haute saison : Tarif combiné 9 gîtes et salle « la Confluence » 3 nuits / 3 jours en week-end, incluant un forfait ménage global pour la période entre le 1 ^{er} mai et le 30 septembre et entre le 20 et le 31 décembre :			
location des 9 gîtes	2 050 €	10%	2 255 €
location de « la Confluence » + forfait ménages des gîtes	912.50 €	20%	1 095 €
TOTAL			3 350 €
Forfait 3 nuits / 3 jours Basse saison : Tarif combiné 9 gîtes et salle « la Confluence » 3 nuits / 3 jours en week-end, incluant un forfait ménage global pour la période entre octobre et avril (excepté du 20 au 31 décembre) :			
location des 9 gîtes	1 650 €	10%	1 815 €
location de « la Confluence » + forfait ménages des gîtes	737.50 €	20%	885 €
TOTAL			2 700 €
Forfait 2 nuits / 2 jours Haute saison : Tarif combiné 9 gîtes et salle « la Confluence » 2 nuits / 2 jours en week-end, incluant un forfait ménage global pour la période entre le 1 ^{er} mai et le 30 septembre et entre le 20 et le 31 décembre :			
location des 9 gîtes	1 540 €	10%	1 694 €
location de « la Confluence » + forfait ménages des gîtes	605 €	20%	726 €
TOTAL			2 420 €
Forfait 2 nuits / 2 jours Basse saison : Tarif combiné 9 gîtes et salle « la Confluence » 2 nuits / 2 jours en week-end, incluant un forfait ménage global pour la période entre octobre et avril (excepté du 20 au 31 décembre) :			
location des 9 gîtes	1 190 €	10%	1 309 €
location de « la Confluence » + forfait ménages des gîtes	567.50 €	20%	681 €
TOTAL			1 990 €
FORFAIT SEMINAIRE RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS/ASSOCIATIONS - Tarif combiné 9 gîtes pour 1 nuit et la salle « la Confluence » pour 2 jours en semaine (nuitée à prendre entre le lundi et le jeudi soir) hors jours fériés et veilles de jour férié incluant un forfait ménage global et tous les kits drap et linge de toilettes (pour un maximum de 32 lits):			
location des 9 gîtes	460 €	10%	506 €
location de « la Confluence » + forfait ménages des gîtes + kits toilettes et draps pour 32 personnes max	820 €	20%	984 €
TOTAL			1 490 €
forfait linge de toilette par séjour et par personne	4 €	20%	4.80€
Forfait draps 1 ou 2 places par séjour	8.50 €	20%	10.20 €
Forfait ménage en fin de séjour pour gîtes 2 & 4 places	25 €	20%	30€
forfait ménage en fin de séjour pour gîtes 6 & 8 places	35 €	20%	42 €
forfait frais de remise en état en cas de manquement partiel ou total du nettoyage prévu dans le Règlement intérieur	210 €	20%	252 €

Article 2 :

La taxe de séjour en vigueur (fixée à ce jour pour les meublés de tourisme 2 Étoiles à 0.66€) n'est pas comprise dans ces tarifs et devra faire l'objet d'un paiement complémentaire.

Fait à Monceaux, le 29 mars 2022

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

AFFICHE du :

au :

